



Notice Innotour

Le programme d'impulsion 2016–2019 en faveur du tourisme

Le programme d'impulsion en faveur du tourisme vise en premier lieu à accompagner et à atténuer le changement structurel accéléré par l'initiative sur les résidences secondaires dans le secteur de l'hébergement. Il contribue de plus à relever les défis liés à la force du franc suisse. Le programme compte quatre axes :

Axe stratégique I : moderniser le secteur de l'hébergement

Pour la compétitivité du tourisme suisse, il est primordial que le tissu formé par le secteur de l'hébergement soit préservé voire consolidé. Or les conséquences de la mise en œuvre de l'initiative sur les résidences secondaires risquent d'affecter ce secteur, qui pourrait accuser une baisse de qualité. Dans ce contexte, il est indispensable que le secteur de l'hébergement se modernise, en privilégiant des projets d'hébergement qui utilisent les synergies des infrastructures déjà présentes dans la destination (p. ex. établissements thermaux, infrastructures permettant d'accueillir des congrès ou installations sportives et de loisirs). Les projets de ce genre permettent de faire baisser les coûts tout en améliorant l'utilisation des capacités des infrastructures existantes. La révision totale de l'ordonnance sur l'encouragement du secteur de l'hébergement est un élément clé de la modernisation de ce secteur. Le programme d'impulsion met également l'accent sur ce secteur en intensifiant l'encouragement d'Innotour et de la NPR en sa faveur. Il s'agira par exemple de renforcer le soutien aux modèles d'entreprise innovants ou aux projets de coopération. Par ailleurs, les infrastructures hôtelières ouvertes au public bénéficieront d'un soutien accru de la NPR.

Axe stratégique II : renforcer le développement de la qualité et des produits qui le soutien s'adresse-t-il ?

Les handicaps dus aux prix et aux coûts dont souffre le tourisme suisse se sont encore fortement accentués avec le franc fort. Ils s'expliquent principalement par le

fait que le tourisme suisse doit composer avec des coûts de main-d'œuvre et de prestations préalables supérieurs à ceux de la concurrence étrangère. En outre, le coût de réalisation des projets hôteliers est aussi nettement plus élevé en Suisse que dans les pays voisins. Cependant, les handicaps dus aux prix et aux coûts sont aussi le résultat de l'organisation de la branche, où prédominent les petites structures, ce qui rend difficile l'exploitation des économies d'échelle et engendre une utilisation relativement faible des capacités. Des prix élevés ne sont acceptables que si les produits touristiques sont de qualité ou si le produit proposé est un tant soit peu original. C'est pourquoi le tourisme suisse a continuellement besoin d'innover et doit miser sur la qualité. Parallèlement, l'initiative sur les résidences secondaires influence les modèles de financement dans les destinations ainsi que le modèle de financement du tourisme suisse dans son ensemble, sans parler de l'adaptation à la nouvelle réglementation dans la branche touristique, qui exige des moyens et des capacités considérables. Cette initiative pourrait également entraver le financement des infrastructures prioritaires au niveau des destinations, qui sont généralement financées avec l'aide des communes. Même si l'on ne sait pas quels seront les effets sur les recettes communales de l'initiative sur les résidences secondaires (cf. axe stratégique IV ci-dessous), il y a tout lieu de penser que la marge de manœuvre financière des communes s'en trouvera restreinte. Le développement des produits et de la qualité risque donc d'être momentanément compromis. Dès lors, le programme d'impulsion doit créer davantage d'incitations pour favoriser le développement des produits et de la qualité. Innotour doit permettre d'appuyer des projets nationaux et de projets modèles régionaux en fixant des priorités thématiques. Il s'agit, par exemple, de soutenir des projets visant à promouvoir dans une perspective durable les sports d'hiver, grands atouts de la place touristique suisse, ou encore d'encourager des projets dans le tourisme d'excursions ou le tourisme axé sur les parcs nationaux. Les projets soutenus par Innotour permettent au tourisme suisse d'accumuler des expériences fécondes et de bonnes pratiques au profit des destinations et des régions. Cette diffusion du savoir vise, au niveau régional, à lancer des projets parallèles susceptibles de bénéficier d'une plus grande aide au titre de la NPR. Il s'agit aussi, dans le cadre de ces projets, de mieux prendre en considération les besoins des clients lors du développement de produits.

Axe stratégique III : optimiser les structures et renforcer les coopérations

L'optimisation des structures de destination doit se poursuivre dans le tourisme suisse. Certes, des améliorations ont été apportées à ces structures ces dernières

années. A titre d'exemple, le nombre de destinations a été réduit dans les cantons du Tessin et des Grisons. Par ailleurs, des initiatives de gestion de destination innovantes ciblent de manière accrue la demande. Plus orientées sur les frontières territoriales que sur les besoins des visiteurs, les structures de destination risquent néanmoins d'identifier tardivement les nouveaux besoins de leurs hôtes et de ne pas en tenir compte à temps dans l'élaboration de nouveaux produits. Qui plus est, en dépit des réformes évoquées ci-dessus, ces structures sont généralement trop petites, de sorte que le budget consacré au marketing est atomisé. Pour cette même raison, certains éléments de la chaîne de service touristique recherchée par le visiteur peuvent faire défaut dans une destination, au risque de réduire son attrait. Le fait que le secteur est constitué d'un tissu de petites entreprises a un impact négatif sur la compétitivité-prix du tourisme suisse. Dans ce contexte, il convient de mettre en place des structures hôtelières efficaces et adaptées au marché qui permettent une meilleure utilisation des capacités. Or l'initiative sur les résidences secondaires complique l'adaptation des structures hôtelières et limite de ce fait la possibilité de réduire les coûts. Les coopérations entre entreprises sont une solution judicieuse, car elles permettent de bénéficier d'économies d'échelle, d'utiliser plus efficacement les ressources, de réduire les coûts et ainsi de mieux exploiter les capacités. Elles facilitent en outre les échanges de connaissances. Le soutien apporté par Innotour et la NPR doit inciter à développer les destinations et à favoriser les coopérations entre entreprises.

Axe stratégique IV : renforcer le développement et la diffusion du savoir

Plusieurs questions restent ouvertes quant aux répercussions précises que la mise en œuvre de l'initiative sur les résidences secondaires aura sur le secteur touristique. On ne sait pas vraiment à quoi vont ressembler les modèles de financement dans les destinations quand le modèle de financement par les résidences secondaires qui avait cours sera limité. On ignore aussi quelles seront les conséquences de cette initiative sur le financement des infrastructures prioritaires au niveau des destinations. Ces questions doivent trouver une réponse afin qu'il soit possible de mettre au point des mesures appropriées et de nouveaux modèles d'entreprise et de financement, ou optimiser les modèles existants. Ces informations doivent être mises à la disposition des cantons et du secteur touristique pour qu'ils puissent, au besoin, lancer des initiatives prometteuses ou prendre les mesures adéquates.